

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Band: 12 (1934)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1933
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

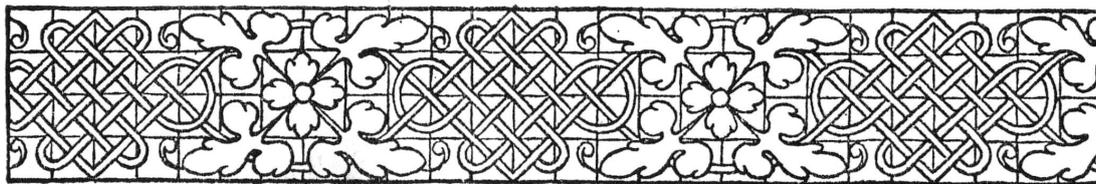
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1933

L. BLONDEL.

EPOQUE ROMAINE.

Place des Philosophes, Genève. — En reconstruisant l'immeuble qui fait l'angle entre le boulevard des Philosophes, la place, et la rue du Petit-Salève, on a pu remarquer que le terrain en-dessous des caves n'était pas formé de remblais destinés à combler les fossés des fortifications du XVIII^e siècle, mais bien de dépôts naturels. En effet, cet emplacement se trouvait dans un angle rentrant des glacis. Contre la place, à un peu plus de deux mètres de profondeur sous le niveau de la rue, on a trouvé dans le gravier et le sable des traces de maçonnerie.

Tout autour il y avait d'assez nombreux débris de céramique romaine. Parmi ces fragments, j'ai recueilli des vases ordinaires en poterie grise et aussi en pâte grossière rougeâtre, avec dessins faits au peigne, de tradition gauloise. A noter plusieurs débris de poterie à glaçure rouge sans décor et de la poterie commune rouge sans glaçure; l'un de ces débris est encore recouvert de charbon. Ces trouvailles sont malheureusement minimes, car la partie supérieure du terrain avait disparu sous les caves. Elles indiquent cependant une construction antique, distante seulement d'une trentaine de mètres de la grande voie impériale allant du pont d'Arve au Bourg-de-Four. Des monnaies de l'Empire avaient déjà été trouvées sous l'Ecole de Chimie en 1877. Ce sont autant de repères qui nous montrent que l'agglomération urbaine romaine, n'était pas limitée au Plateau des Tranchées, mais qu'elle s'étendait aussi dans cette direction et principalement le long de la voie antique de Carouge.

* * *

Fouilles au Bourg-de-Four. — Voir plus loin l'article spécial: *Fortifications préhistoriques et marché romain au Bourg-de-Four.*

* * *

MOYEN AGE ET XV^e SIÈCLE.

Satigny. — En faisant une canalisation sous la ferme et dans la cour appartenant à M. Henri Necker on a retrouvé plusieurs squelettes. Ces dépendances touchent le chœur du temple, l'ancienne église du prieuré de Satigny. Ces squelettes étaient déposés en pleine terre, sans trace de dalles et sans aucun objet. On pourrait croire au premier abord qu'il s'agit du cimetière du prieuré, à cause de la proximité de l'église. Mais d'après d'autres renseignements, on a trouvé un cimetière sous la cure au sud du temple. C'est de ce côté-là que devaient se développer les bâtiments claustraux et le cloître. Par contre le cimetière paroissial, qui a subsisté jusqu'en 1878, s'étendait au nord et au couchant de l'église; marqué sur tous les plans du XVIII^e siècle, il existe encore en partie ¹.

Nous savons, par les documents écrits, que de tous temps le terrain derrière l'église était occupé par des dépendances. Il est donc difficile de dater ces sépultures qui étaient orientées, la tête à l'ouest regardant l'est. Les os, bien conservés, un peu pétrifiés, ont un aspect ancien; enfouis dans la glaise ils reposaient sur une couche de molasse qui affleure le sol. Ils peuvent donc aussi bien dater de l'époque barbare que du haut moyen âge.

Nous profitons de ce que nous sommes à Satigny pour donner une description des fonts baptismaux de l'ancienne église. Appuyés à la cure, ils servent de bassin de fontaine et nous savons par Galiffe ² qui écrit en 1872, que l'« ancien bénitier, d'une simplicité primitive, longtemps couché sous le hangar à bois de la cure, vient d'être utilisé comme bassin de fontaine ». Rahn qui le mentionne dit qu'il est « von alterthümlicher Form » ³.

Ce n'est en effet pas un bénitier, mais ce sont des fonts baptismaux, taillés dans un bloc de roche monolithe. Bien qu'il ne porte aucune sculpture, ce bassin ne manque pas d'intérêt (*fig. 1*). Sauf une rigole moderne établie pour l'écoulement de l'eau, il n'a pas subi de déprédations et il est à désirer qu'on le place à l'abri des intempéries. C'est un petit monument, dont la hauteur est d'environ 0 m. 88 (sa base est enterrée) et la circonférence supérieure de 0 m. 68. En l'absence de toute moulure il est difficile de préciser une date, cependant il appartient au type des

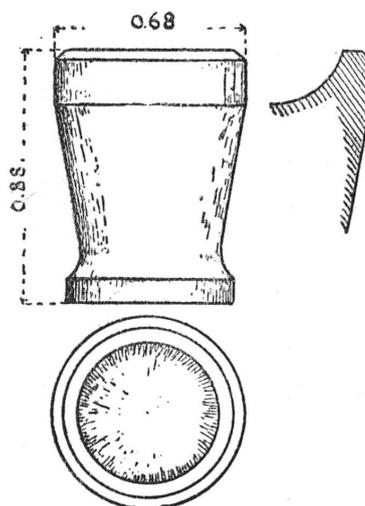


FIG. 1. — Fonts baptismaux de Satigny.

¹ Fréd. NECKER, *L'église de Satigny et sa restauration*, 1907.

² J. B. G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, suppl., p. 118.

³ *Indic. Antiquités Suisses*, 1885, p. 105.

cuves rondes de médiocre profondeur et par analogie avec d'autres pièces similaires pourrait être de la fin du XII^e siècle ou début du siècle suivant. C'est du reste à cette époque que l'église du prieuré a été complètement reconstruite.

* * *

Versoix-Bourg. — L'année dernière, j'avais signalé la trouvaille d'un sceau en fer près de l'ancien mur d'enceinte du château de Versoix, dans la propriété de M. Favarger, qui faisait construire une salle de réunion. J'avais renvoyé sa description, car sa détermination offrait des difficultés¹. M. le D^r Roehrich, conservateur du cabinet de numismatique au musée, a soumis cette pièce à plusieurs spécialistes à Paris et en Allemagne et nous pouvons maintenant donner le résultat de cet examen.

Ce sceau curieux représente un oiseau, probablement une colombe, tenant en son bec un rameau d'olivier; il est accompagné d'une étoile à six rais. La légende circulaire est en caractères hébraïques dont la lecture a offert de grandes difficultés (*fig. 2*). M. le professeur Auguste Gampert est d'accord avec l'interprétation du

D^r Freimann, directeur de la bibliothèque de Francfort; il estime qu'il faut lire la légende de la manière suivante:

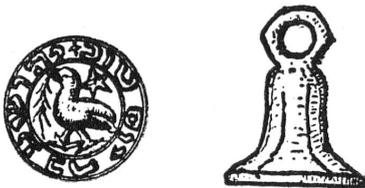


FIG. 2. — Sceau en bronze trouvé à Versoix.

ר'ושע כר'ום מוכ
ר'ושע כר'ום מוכ

qu'il faut ponctuer (voyelles), soit transcrire Jehôshona bar Jôm Tôb, et traduire par Josué, fils de Jôm Tôb.

Ce serait donc le cachet d'un particulier nommé Josué. M. le professeur Gampert, que je remercie ici de toute sa peine, dit à ce propos: « Souvent ces cachets portaient, sinon des armoiries, du moins des images parlantes; peut-être dans la colombe portant un rameau d'olivier qui est au centre, faut-il voir une allusion au sens du nom du père: Jôm (jour) Tôb (bon) = Bon jour, jour favorable? Les synagogues ou les communautés juives ont eu parfois la colombe comme symbole, mais ce cachet n'est pas celui d'une communauté, c'est celui d'un particulier. Le nom du père est généralement joint à celui du propriétaire. »

Ce sceau circulaire a un diamètre de 18 mm. et une tige de 20 mm.; il est en fer. Ce n'est, croyons-nous, pas par hasard que ce cachet s'est trouvé contre les murs de l'ancien château de Versoix. Cette pièce, d'après le style de la tige, semble assez ancienne, XV^e ou XVI^e siècle. Or nous savons par les comptes des châtelains qu'il y avait déjà au début du XIV^e siècle une importante colonie juive à cet endroit.

¹ *Genava*, XI, p. 35.

Mais ce qui est plus intéressant pour nous, c'est qu'à la fin du XV^e siècle le cimetière juif de Genève se trouvait à Versoix.

Nous avons dans un livre des altariens de St-Germain de 1494 la *Recognitio communitatis judeorum civitatis Gebennarum*¹. Cette communauté déclare tenir de No. Amédée de Saxo une demi-pose de terre au lieu dit « en la Rochetaz » au territoire de Versoix, dans laquelle elle fait enterrer et inhumer les corps soit les cadavres des juifs morts de la cité de Genève. On comprend bien pourquoi on retrouve cet acte dans les registres des altariens de St-Germain, car le cancel juif était dans la paroisse de St-Germain au Grand Mézel². Toute cette propriété dépendait d'Amédée de Saxo qui en fit hériter les altariens de St-Germain. Les juifs ne pouvaient être possesseurs d'un terrain que par l'intermédiaire d'un tiers. Par d'autres reconnaissances de parcelles voisines, on voit que ce cimetière se trouvait entre la grande route de Lausanne et le lac au lieu dit « en Chassagny ». Cette région occupe l'emplacement où s'est élevé plus tard Versoix-la-Ville. Le cimetière se trouvait entre un terrain couvert de vignes qui bordait la route et un champ planté de noyers allant jusqu'au lac, dont il était séparé par un sentier. On ne peut obtenir plus de précision sur cet emplacement, il semble n'être pas éloigné de l'entrée de Versoix-la-Ville du côté de Genève, vers le rondeau où débouche la route d'Ecogia.

En tous cas le don de M. Favarger nous a permis de faire connaissance d'une pièce rare, bien gravée et intéressante pour l'histoire des juifs dans notre pays³.

* * *

Peicy (Peissy). — On a classé et restauré le clocher de l'ancienne église de Peicy. Il ne reste de cette ancienne église que le pignon, surmonté d'un campanile. En 1828, cet édifice, qui servait encore pour les écoles, tombait en ruines; la Société économique, devant les réclamations de M. Galiffe, qui était le propriétaire voisin, décida de lui céder cette parcelle, sauf le mur de face avec le clocher, afin de démolir ces masures⁴. A cette époque, et plus tard encore, on sonnait la cloche pour appeler les fidèles au sermon de Satigny. Peicy était au moyen âge le centre d'une grande paroisse sous le patronage de Saint Paul, dont la présentation dépendait de l'évêque. Son importance était réelle puisque le siège du Mandement, Peney, n'était qu'une filiale de Peicy au point de vue paroissial.

Ce morceau d'architecture est intéressant car il nous montre une disposition

¹ Archives d'Etat, Altariens de St-Germain I, f^o 47 v^o, 50 v^o.

² L. BLONDEL, « Un ancien quartier disparu (la Juiverie) », dans *Almanach paroissial, Eglise nationale protestante de Genève*, 1921.

³ Nous remercions tout particulièrement ceux qui ont cherché à déterminer ce sceau: MM. Gampert, Roehrich, Freimann et Slatkine.

⁴ J. B. G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, suppl., p. 95, et Registres de la Société économique aux Archives d'Etat, vol. 6, p. 135 et 290.

commune à d'autres églises de la région. Le principe du campanile établi sur le pignon d'entrée est une solution très simple, mais qui semble avoir été en usage dans tout le pays de Gex au moyen âge. Les exemples les mieux conservés se trouvent sur le territoire du canton, car les autres églises ont presque toutes été détruites ou reconstruites après les guerres du XVI^e siècle. Les temples de Peney, Bourdigny, converti en fruitière, Céligny, offrent le même type de campanile à une ou deux baies, disposées sous un petit fronton. Dans le répertoire d'Ogier sur le département de l'Ain, on voit que la plupart des églises de cette région sont bâties sur ce plan, même celles qui ont été reconstruites aux XVII^e et XVIII^e siècles, certainement suivant un usage traditionnel¹. L'exemple le plus simple était un bâti de bois pour abriter les cloches au-dessus du pignon. A Arlod, qui est une église du XIII^e siècle, on voit ce type primitif; au début du XIX^e siècle elle était encore recouverte de chaume.

A Peicy il n'y a qu'une baie, alors qu'à Bourdigny il y en a deux; des dalles en roche protègent le campanile, une seule cloche de forme ancienne, sans inscription, malheureusement fêlée, occupe ce clocher². La porte d'entrée, bouchée en 1830, est en plein cintre et remaniée à une époque tardive. Les moulures de la baie unique indiquent la fin du XV^e siècle. A la suite de la visite paroissiale de 1481, on a dû refaire tout le toit de la nef et probablement réparer le clocher³.

Le système des murs percés d'arcades, élevés sur les façades des églises, destinés à loger des cloches de petite dimension est non seulement très économique, mais aussi fort ancien, on le trouve dès l'époque romane pour les édifices religieux peu importants ou les chapelles, surtout en Italie et dans le midi de la France. Il est à remarquer qu'il s'est maintenu dans notre région principalement dans l'ancien Pays de Gex et rarement sur la rive gauche du Rhône.⁴

* * *

DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE.

Boulevard de Mirond ou du Calabri. — Nous avons mentionné l'année dernière la démolition de l'immeuble du Calabri et le dégagement de l'ancien bastion du XVI^e siècle qui supportait cet immeuble⁵.

En abaissant le terrain devant ce boulevard, pour le mettre en valeur du côté de la promenade des Bastions, on a mis au jour une partie du parement extérieur de la maçonnerie. Il a été établi un petit fossé devant ces murs. Comme pour la

¹ T. OGIER, *La France par cantons et communes: Département de l'Ain.*

² A. CAHORN, « Les cloches du Canton de Genève », *Genava*, II, p. 149.

³ Archives d'Etat, Visites paroissiales, t. 3, f^o 54, en 1481.

⁴ On en voit cependant un bon exemple à l'église de Mesinges dans le Chablais.

⁵ *Genava*, XI, p. 35.

majorité des ouvrages fortifiés édifiés au XVI^e siècle, on a utilisé des matériaux provenant d'édifices plus anciens. On sait que l'enceinte dite des « Réformateurs » est surtout construite avec des pierres sorties des faubourgs de la ville, rasés à cette époque. Mais ces réemplois ne concernent pas seulement des fragments du moyen âge, on a utilisé des blocs antiques, déjà employés précédemment dans d'autres monuments. On pourrait écrire un volume en racontant le transfert des matériaux arrachés à un bâtiment pour en construire un autre. Les roches proviennent presque toutes d'édifices romains. Les soubassements de la tour Baudet, du XV^e siècle, nous offrent un exemple typique de cet usage.

Au boulevard de Mirond, l'éperon est à sa base revêtu de nombreuses roches, qu'on a retaillées et ravalées, les unes en forme de bossage rustique, les autres en forme de boulet, suivant le style de la Renaissance. Deux de ces pierres ont plus particulièrement attiré notre attention. La première est un ornement en forme de cœur, l'autre est une tête extrêmement abîmée.

L'ornement en forme de cœur (*fig. 3*) semble provenir d'une construction antique. La figure a 0 m. 60 sur 0 m. 40 sur un bloc de 0 m. 83 par 0 m. 50. Telle qu'elle se présente, cette décoration n'est pas usuelle sur les monuments antiques et certainement elle a dû subir une transformation: les contours ont été ravalés et les lignes intérieures détruites. En regardant de plus près, on voit que les parties intérieures et du bas paraissent se terminer par des volutes, de plus il y a des restes de moulure sous le centre du cœur. Nous pensons qu'on devait

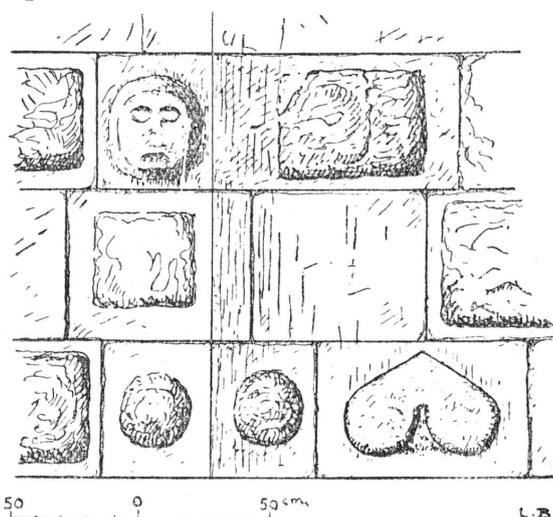


FIG. 3. — Bastion de Mirond.
Pierres en bossage.

avoir ici un décor à palmette inscrit dans une courbe ogivale ou même une grande feuille comme cela se rencontre fréquemment sur les édifices gallo-romains, soit sur les frontons, soit sur les consoles. La pierre voisine, qui forme l'arête du saillant et qui est marquée par deux bossages irréguliers, de forme presque circulaire, est aussi retaillée dans une pièce d'origine antique. Quant à la tête, il est beaucoup plus difficile de se prononcer sur son origine. Il faut constater qu'elle fait partie d'un bloc de roche de grande dimension, qui mesure 1 m. 39 de longueur sur 0 m. 52 de hauteur. Ce bloc montre d'un côté du saillant les restes de cette tête, de l'autre une surface retravaillée, terminée par un bossage presque quadrangulaire, tout à fait irrégulier. On voit que l'on a brisé une sculpture, entaillée à grands coups de ciseau, pour obtenir une masse équivalente aux autres

rondes bosses du boulevard. La tête même est encore saillante de 8 à 10 centimètres elle mesure 38 cm. 5 de hauteur sur 32 cent. de largeur. On a brisé tout le pourtour de la figure, en faisant disparaître les détails des cheveux et des oreilles, afin de lui donner un aspect de boulet. Le nez est presque effacé, la bouche a pris un aspect grimaçant, seules l'arcade sourcilière et l'orbite des yeux sont encore visibles. Il est impossible de distinguer plus nettement la physionomie de cette tête, mais le fait qu'elle est sculptée dans une roche, alors que presque toutes nos statues du moyen âge sont en molasse ou en grès et aussi le dessin des yeux m'inclinent à penser que cette tête est d'origine antique. Elle aurait fait partie d'un ensemble dont le sens nous échappe; près de l'angle, la pierre décèle l'emplacement d'un tenon de métal qui a fortement coloré la pierre.

Il est possible aussi que nos suppositions soient fausses et que ces pierres fassent partie de décors en bossages de la Renaissance, taillés dans des roches antiques.

Boulevard du Pont-d'Arve. — En creusant les fondations d'un nouvel immeuble au n° 2 en-dessous de la rue Micheli-du-Crest, on a trouvé les substructions d'une vaste maison avec des cours pavées. Ce sont les restes de la maison de campagne construite par Jacques Grenus au XVII^e siècle. On dit que cette villa était célèbre par ses jardins et ses fontaines. C'est en effet par là que passaient les eaux de la fontaine de St-Léger. No. Jacques Grenus demande à la Seigneurie de détourner dans son jardin « l'eau de St. Victor », qui, en 1712, est cédée de nouveau à la Seigneurie par noble Franconis ¹. Après Grenus cette propriété passe à la famille Franconis, mais la maison est rasée vers 1734 pour faire place aux glacis au moment de l'extension des fortifications.

¹ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, p. 50.

